

# La Gazette du Site de Proximité

Numéro 11 – Octobre 2009

Dans ce numéro :

- **L'édito**
- **Vallée du bijou : où en sommes nous?**
- **Jobs saisonniers**  
**Extension du RSA**  
**Jeune**
- **Le Statut**  
**d' Auto entrepreneur**  
**Créafil**
- **Agenda**

Une équipe de professionnels à votre service pour vos démarches de recherche d'emploi, de formation, pour la création ou le développement d'activités

## Jacqueline DUDAL

Responsable du Site  
Construction d'offres  
d'activités

## Sandrine IMBERT

Emploi—Formation

## Sylvie MARTIN

Emploi formation, construction  
d'offres d'activités

## Nelle MASSON

Accompagnement des porteurs

**SITE DE PROXIMITÉ  
DES BOUTIÈRES**

Pour l'emploi et  
la création d'activités

PLATE-FORME REGIONALE  
DEVELOPPEMENT RURAL  
RHONE-ALPES

## L'édito du Président



Ce nouveau numéro de la gazette du Site de Proximité est l'occasion de faire ensemble le tour de ce qui s'est passé ces derniers mois dans ses divers domaines d'intervention et aussi de se projeter un peu dans l'avenir.

Il faut en retenir l'aspect informations brutes, bien sûr. A partir des cas concrets que vous y trouverez, attardez-vous un peu sur autant d'exemples d'appuis méthodologiques ou techniques que le Site est en mesure de fournir tant par la richesse de ses compétences internes que par sa bonne connaissance de notre territoire.

Depuis le début de l'année l'équipe du Site a démarré une tournée des conseils municipaux pour présenter les activités du site, son organisation et les appuis qu'il propose. Je remercie les communes qui ont déjà reçu cette présentation pour leur accueil qui a permis aussi un temps d'échanges et a abouti à des accompagnements de projets communaux.

J'encourage celles qui ne l'ont pas encore fait à programmer ces rencontres.

Les possibilités d'intervention du Site ne me paraissent toujours pas suffisamment connues. La formule est triviale mais combien vraie : le Site ne s'use que si l'on ne le sollicite pas.

Alors à bientôt le plaisir d'une rencontre et d'ici là, avec toute l'équipe du Site, je vous souhaite une bonne et fructueuse lecture de ce numéro de la gazette.

## Vallée du bijou : Où en sommes nous ?

Les deux Communautés de communes des Boutières et du pays du Cheylard ont franchi ces derniers mois une étape déterminante pour la mise en œuvre du projet de valorisation de la production locale de bijoux : elles ont défini et validé un plan d'actions commun. Le Site de proximité leur a fourni son appui pour déposer les premières demandes de financement (Europe, Région, Département). Les actions concrètes vont donc maintenant pouvoir démarrer rapidement.

Ce programme d'actions vise quatre objectifs :

- Construire des produits touristiques (visites d'ateliers, stages...);
- Développer les manifestations et animations sur la thématique du bijou ;
- Favoriser l'installation de nouveaux fabricants bijoutiers sur le territoire ;
- Communiquer sur l'identité « Vallée du bijou » et sur l'ensemble des opérations conduites.

Le projet Vallée du bijou se doit d'agir comme une véritable locomotive dans le développement d'une identité forte, propre aux Boutières. Il rayonnera ainsi sur le patrimoine économique, naturel et culturel au bénéfice de l'ensemble des territoires des 2 Communautés de communes.

### **Horaires d'ouverture**

#### **au public à**

#### **St-Martin de Valamas**

- Du Lundi au Jeudi :  
-9h00 à 12h00  
-14h00 à 17h00
- Le Vendredi  
-9h00 à 12h00  
-14h00 à 16h00

**Il est recommandé de  
prendre rendez vous  
au 04-75-30-50-82**

**Vous avez une idée ?  
Un projet ?**

**N'hésitez pas  
à nous appeler**

**04 75 30 50 82**

## **Nous nous investissons sur l'accompagnement à l'emploi - formation.**

Nos missions d'accompagnement s'adressent à toute personne quels que soient son âge et sa situation : demandeur d'emploi inscrit ou non à Pôle-Emploi, salarié, étudiant, en reprise d'activité.

Aussi, chaque année, nous accueillons, environ 250 personnes, habitants notre zone d'intervention ou souhaitant s'y installer.

Au titre de la convention Mission Locale\*, nous accompagnons annuellement aux alentours de 120 à 170 jeunes ; cette tranche d'âge 16-25 ans inclus, représente entre 50% et 60% du public accueilli.

Sur le premier semestre 2009, 27 jeunes sur les 77 accompagnés ont pu accéder à un emploi et 9 ont engagé une formation subventionnée par la Région Rhône Alpes.

Parce que la saison d'été est une période favorable à la reprise d'activité ou à une première expérience, le Site investit les **Jobs saisonniers** en 2010.

En début d'année 2010, nous sollicitons les employeurs (entreprises, collectivités locales, associations et particuliers employeurs) afin de recenser leurs besoins de personnel. Toutes les offres recueillies seront affichées lors de cette manifestation **courant avril – mai 2010**. Les entreprises vivement invitées à participer, pourront rencontrer en direct les candidats.

Ce forum sera organisé avec nos partenaires : Pôle-Emploi d'Annonay et de Privas, la Mission locale Nord Ardèche, le Centre socioculturel de Saintt Agrève, Accès Emploi, Adecco...

**Vous avez d'ores et déjà des besoins de recrutement pour cet été ? N'hésitez pas à contacter Sandrine IMBERT ou Sylvie MARTIN pour plus de renseignements, au 04.75.30.50.82.**

## **Le saviez-vous ? Extension du RSA aux moins de 25 ans**

Le **revenu de solidarité active** (RSA) complément d'activité va être étendu aux actifs de moins de 25 ans à l'horizon 2010.

Mode d'emploi : La mesure s'appliquera à la fois aux jeunes subissant une réduction de leur activité et aux jeunes

se retrouvant sans emploi après épuisement de leurs droits aux assurances chômage. Pour cela, ils devront justifier d'un emploi à temps plein pendant deux ans ou à 2/3 de temps pendant 3 ans.

## **Auto entrepreneur : point d'actualité.**

Le statut **d'auto entrepreneur** est accessible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il s'adresse à toute personne souhaitant exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale à titre principal ou complémentaire. Sa simplicité (inscription en ligne possible ou auprès du Centre de formalité des Entreprises compétent), sa gratuité (pas de frais d'immatriculation ni de radiation), ainsi que sa souplesse (pas de chiffre d'affaire, pas de charges sociales à

payer, paiement au mois...), ont fait son succès.

C'est ainsi que sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009, on compte un nombre record d'entreprise créées, en particulier celles relevant de la prestation de service. C'est en effet à ce type d'activité que convient particulièrement le statut d'auto entrepreneur (forte valeur ajoutée, peu d'investissement et stock faible).

**Permanences  
délocalisées :**

• **Le Cheylard**

**Emploi - formation**

Le lundi (Relais Emploi des Boutières)

• **Saint-Agrève**

**Emploi - formation**

Le Mardi  
(Centre Socioculturel)

• **Communauté de Com-  
munes des Châtaigniers :**

Sur rendez-vous

**Il est recommandé de  
prendre rendez vous  
au 04-75-30-50-82**

**Zone d'intervention:**

Communautés de com-  
munes :

- du Haut Vivarais,
- des Boutières,
- du pays du Cheylard,
- des Châtaigniers
- d'Eyrieux aux Serres

Communes :

Borée, La Rochette,  
St Clément et St Martial

C'est ainsi que l'Ardèche se situe à un taux de création d'activité (tous statuts confondus) de +71,5% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (plus forte progression en Rhône Alpes), la région Rhône Alpes à +54,8% et la France métropolitaine à +61,3% !

Rappelons que la simplicité de ce statut ne dispense pas le créateur du cadre légal de l'exercice de son activité. Il reste soumis aux obligations (diplôme, assurance), c'est bien sa responsabilité d'entrepreneur qui est impliquée.

Pour aller plus loin:

- sur internet: [www.auto-entrepreneur.fr](http://www.auto-entrepreneur.fr), [www.apce.fr](http://www.apce.fr)

---

**Créafil : c'est partie sur la zone d'intervention du site !**

La Région Rhône Alpes et les têtes de réseaux (chambre régionale des métiers, chambre régionale de commerce et d'industrie, URSCOP, réseau entreprendre, ADIE...), lancent en juin 2009, la démarche Créafil.

Il s'agit, via les Comité de Développement Rhône-Alpes (CDRA), de structurer les acteurs de la création d'activité afin d'offrir un service constant et de qualité sur l'ensemble de la région Rhône Alpes. Le Site de proximité des Boutières a répondu présent et s'engage activement

- sur le terrain: les chambres consulaires et bien sûr le Site de proximité des Boutières !

Quelques exemples de projets que nous avons accompagnés en auto entrepreneur:

- esthéticienne à domicile ;
- vente sur les marchés de bijoux et accessoires ;
- médecine chinoise ;
- dépannage informatique
- ...

dans cette démarche, qui confirme l'utilité de notre action depuis 15 ans : accueillir et accompagner tous les porteurs de projets de notre zone d'intervention, en étant capable de leur apporter un appui adapté et une vision exhaustive de la création d'activité, grâce aux partenariats tissés.

Cette démarche est en construction sur les 2 CDRA de notre périmètre d'intervention, nous relaiersons les évolutions de ce dispositif régulièrement.

---

**Les journées préalables à l'installation :**

du **5 au 7 novembre** aura lieu la septième session d'accueil de nouveaux actifs. Il s'agit, sur 2 jours et demi de permettre à de nouveaux arrivants, ayant un projet d'installation, d'appréhender les réalités de la zone rurale... Tout un programme, construit avec des techniciens (consulaires, PNR...), des professionnels (banques, agriculteurs, commerçants, artisans...) un témoignage, des visites ! Ceci en partenariat avec le site de proximité CeDRE !

**Journée d'information sur le poids de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire ValDAC,**

le **3 décembre**, au Lycée Laffemas à Valence, destinée à sensibiliser les élus, techniciens, acteurs de l'ESS. Cette journée, à l'initiative du Contrat Local de Développement comportera un temps de présentation de l'ESS (poids, caractéristiques, répartition...), des tables rondes thématiques, des témoignages...

**Le Comité de Suivi et de Concertation 2009**

aura lieu le **15 décembre** : temps fort dans la vie d'un Site de proximité, il s'agit de présenter le bilan de l'année écoulée, d'analyser les résultats avec les partenaires techniques et acteurs du territoire, et de définir ensemble le programme de l'année suivante.